



Aménagement du temps de travail. **Du 19 mai 2009**

Date des congés payés :

Du lundi 3 août au 28 août

Reprise le 31 août

SD et VSD du 26 juillet après le travail.

Reprise le 28 Aout

Journée de solidarité :

Collectivement le 1^{er} juin, mais non travaillé au titre du chômage partiel.

La **CGT** a demandé de programmer pour début juin une réunion sur les conditions du chômage partiel.